

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 octobre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de M. DUTACQ Jean, Maire.

Présents : Mrs DUTACQ, LANGIN, JACQUELINE, PELTIER ; Mmes ROOS, COSNARD, GADENNE, PILLON, YAICLE.

Absents non excusés : LUET

Secrétaire : Mr LANGIN

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – DCM2025-12

Suite à quelques modifications du Marché de transformation de l'école et afin de ne pas être bloqué dans le règlement des dernières factures aux entreprises, il est nécessaire de voter des crédits à l'article 231. Le conseil Municipal accepte de virer les crédits de l'article 2135 pour un montant de 50 000 €.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 – DCM2025-13

Le montant des amortissements voté l'ors du budget a été modifié suite aux acquisitions en 2025. Le conseil décide de virer les crédits suivants afin de pouvoir enregistrer les écritures comptables.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 042	Compte 681	+ 2 089 €
Chapitre 011	Compte 615232	- 2 089 €

Recettes d'investissement

Chapitre 040	Compte 281531	+ 2 089 €
Chapitre 10	Compte 10222	- 2 089 €

FOND DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT – DCM2025-14

Les communes ont la possibilité d'apporter une contribution financière à ce fond. La participation des communes a pour base 0.17 € par habitant.

Le dernier recensement de la population totalisait 418 habitants. Le Conseil décide, comme l'an passé, de donner 1€ par habitant.

RPQS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 – DCM2025-15 et DCM2025-16

Les rapports sur le prix et la qualité de service de l'eau potable et de l'assainissement collectifs 2024, sont saisis sur le site eau France en fonction des éléments fournis par notre délégataire la SAUR.

Le conseil Municipal adopte les rapports et autorise leur mise en ligne.

DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE EAU SEINE NORMANDIE (AESN) POUR LE PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX (PGSSE) – DCM 2025-17

Suite à la délibération du 7 mars autorisant Monsieur le Maire, à engager la collectivité dans l'établissement d'un groupement de commande pour réaliser les études PGSSE.

Considérant que l'Agence de l'Eau Seine Normandie subventionne les études au titre de la préservation de la ressource, pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la population, à hauteur de 80% Et que le coût de l'étude pour la commune est de 13 630.37 € HT, le conseil Municipal sollicite une subvention de 10 904.30 € HT (80%) auprès de l'AESN.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MADAME GAUTHERIE CARINE EN CONTRAT A DURÉE INDETERMINÉE DCM 2025-18

Le contrat à durée déterminée de Madame Gautherie Carine arrivant à échéance le 31 octobre 2025, il est nécessaire de le renouveler. Madame Gautherie ayant effectué deux CDD de 3 ans consécutifs, les conditions sont remplies pour l'embaucher en Contrat à Durée Indéterminée à compter du 1^{er} novembre 2025.

Questions diverses

Organisation de la cérémonie d'inauguration des travaux et remises de médailles

Bien qu'il y ait eu des petits problèmes d'organisation lors de la remise des médailles, La cérémonie s'est bien passée et a généré beaucoup de retours positifs. Il y a eu 124 personnes aux inaugurations et remise de médailles. Malheureusement pas assez d'habitants de la commune.

La visite guidée de l'église a été suivie par une trentaine de personnes.

Le concert était complet avec environ 120 personnes.

Salle des Associations

Les gens commencent à demander les conditions d'utilisation de la salle polyvalente. La réglementation sera discutée lors du prochain Conseil Municipal.

La Séance est levée à 19h30